



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre-Val de Loire | 2011

---

### Blois – Le château

Fouille programmée et sondage (2009, 2011)

Simon Bryant

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37810>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Simon Bryant, « Blois – Le château » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37810>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Blois – Le château

Fouille programmée et sondage (2009, 2011)

Simon Bryant

---

- 1 Le château de Blois fait l'objet d'un projet de recherches programmées financé par la ville de Blois et la Drac depuis 2009. L'intervention sur le terrain en 2011 a ciblé les latrines présumées de l'aile Louis XII. Érigée assez rapidement à partir de 1498, celle-ci fut probablement achevée en 1501. L'espace concerné par l'intervention se trouve à l'extrémité nord du grand couloir formé par la galerie, délimité à l'est par les grandes salles du logis et, à l'ouest, par le massif de l'escalier. Il couvre quatre niveaux depuis le premier sous-sol de la Salle des États et le grand escalier Louis XII, jusqu'au deuxième étage du logis, sous les combles.
- 2 Le premier niveau consiste en une petite pièce rectangulaire totalement fermée sous le massif de l'escalier. Elle est orientée est-ouest et sa partie occidentale est couverte par une voûte en berceau tandis que l'extrémité orientale, ouverte à l'origine, est couverte par une dalle en béton. Le seul accès consiste en un passage étroit creusé dans le mur sud de la Salle des États. Aux autres niveaux, l'espace consiste en une petite pièce de 4,60 m de longueur nord-sud sur 2 m de large qui correspond à la partie « ouverte » de la salle voûtée.
- 3 L'étude archéologique et le relevé topographique de la petite salle voûtée ont montré que celle-ci était partie intégrante du système des latrines dès le début de la construction. La partie voûtée se trouve sous l'escalier tandis que la partie ouverte est directement sous les pièces des étages supérieurs et devait servir d'ouverture pour recevoir les eaux sales des étages supérieurs.
- 4 L'érosion du parement ouest dans la pièce du rez-de-chaussée et le lessivage des joints de la voûte de la salle du premier sous-sol indiquent l'écoulement prolongé des eaux. Les vestiges d'une ouverture bouchée dans la salle du rez-de-chaussée suggèrent une trappe d'accès pour les travaux d'entretien et de vidange : la fosse n'était donc accessible que depuis les caves de la Salle des États au nord.

- 5 L'absence de toute reprise de cette fosse maçonnée suggère que celle-ci avait servi pendant toute la durée de l'utilisation des latrines, soit jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., sinon jusqu'aux années 1840, période à laquelle l'Armée commence à quitter le château.
- 6 Aux niveaux supérieurs, les pièces au-dessus de cette fosse voûtée sont séparées du couloir de la galerie par un mur mais au deuxième étage, une petite porte permet d'y accéder depuis le couloir (celle de la pièce du premier étage est sans doute un ajout plus tardif).
- 7 L'étude archéologique a été concentrée sur la salle voûtée du sous-sol et sur les parements internes du premier étage. Les parements des autres niveaux sont masqués ou trop restaurés pour faire des observations archéologiques poussées.
- 8 L'analyse stratigraphique et le croisement avec les sources iconographiques ont permis de confirmer l'existence d'un système de latrines et de retracer en partie leur évolution. D'après les plans de Du Cerceau, la pièce à l'extrémité du couloir du rez-de-chaussée et du premier étage servait de cabinets d'aisance avec des bancs de sièges contre le mur ouest. La superposition des bancs de latrines laisse supposer un système de descente intégré dans l'épaisseur du mur.

**Fig. 1 – Salle voûtée de la fosse latrine sous l'escalier Louis XII (Pièce L.S. 00.04)**



Vue générale du mur ouest prise depuis l'est (éch. 1 m). Noter les deux dernières assises en pierre de tuffeau, taillées pour se conformer au profil de la voûte.

Cliché : S. Bryant (Inrap).

- 9 Les cabinets du rez-de-chaussée et du deuxième étage étaient accessibles depuis la galerie tandis que ceux du premier étage ne communiquaient qu'avec les grandes salles du logis. Ceux du premier étaient donc « publics », accessibles depuis les espaces de circulation tandis que ceux du deuxième étaient plutôt privés, réservés à l'usage des occupants des appartements du logis. En dehors de cette porte, peu de traces de cette première disposition ont été retrouvées, car le parement ouest semble avoir été remonté lors d'une réorganisation postérieure.

- 10 La deuxième phase d'aménagement correspond à la continuité du fonctionnement des latrines mais sous une autre forme. Il est possible que les conduits de descente d'origine aient posé problème, car le parement du mur ouest semble avoir été totalement remonté en brique. Il intègre une petite cloison coudée, également en briques, qui s'appuie contre le parement du mur oriental en face. L'espace est désormais divisé en un lieu de passage ou d'accès aux cabinets dans la partie nord et une petite pièce aveugle au sud. On ignore la datation de cette modification, mais elle pourrait être antérieure à 1692 : un plan de cette date indique clairement la présence de cabinets dans la pièce au-dessus, au deuxième étage et les parements du mur ouest et de la cloison dans la pièce du premier étage sont couverts de déjections.
  - 11 Dans la partie nord de cette pièce, une porte a été insérée dans le mur de la Salle des États, permettant ainsi la circulation entre les chambres du logis et l'édifice médiéval. Ce percement correspond également à une reprise du montant gauche (nord) de la porte entre la pièce des latrines et le logis. La création de cette porte et la mise en place de la cloison pourraient être contemporaines car l'ouverture d'un lieu de passage à cet endroit aurait nécessité une séparation de l'espace de la descente des latrines de l'étage supérieur.
  - 12 La dernière phase d'aménagement consiste en la mise en place d'une voûte en berceau qui couvre la pièce du premier étage et en la condamnation de la porte dans le mur nord. La voûte intègre une ouverture qui correspond à la descente des latrines du dernier étage : cette organisation implique la suppression de la fonction sanitaire de la pièce du premier étage qui sert désormais de descente pour les eaux sales.
- 

## INDEX

**Année de l'opération** : 2009, 2011

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtdP5QQvB1PO>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt5IBW7zr75a>

## AUTEURS

**SIMON BRYANT**

Inrap